

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du 05 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 27 avril 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

##### Etaient présents :

##### Titulaires :

M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE,, M. Christian DEBLOIS, M. Guillain de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (34)

##### Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à Mme Florence DEMOUY  
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET  
M. Sabine LAHOUCHE donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER  
M. Joachim LÜDER donne procuration à M. Romain RIBEIRO (4)

##### Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

## **DEL2026-62 – Désignation des représentants au sein de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID)**

**Rapporteur : Franck SUPERBI**

**Vu** le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650 A,

**Vu** les articles 346 et 346 A du Code Général des Impôts,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 27/08/2021 portant derniers statuts modifiés de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise ; Conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération DEL2026-22 portant installation du Conseil Communautaire suite au renouvellement des conseils municipaux,

**Considérant** qu'a posteriori du renouvellement de l'assemblée délibérante, il est opportun que le Conseil Communautaire désigne en son sein ses représentants au sein de la CIID,

**Considérant** que la Commission Intercommunale des Impôts Directs est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique,

**Considérant** que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres,

**Considérant** que la loi de finances pour 2020 a supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à l'EPCI,

**Considérant** que depuis 2020, il appartient au Président de l'EPCI de vérifier que les personnes proposées sont effectivement inscrites sur l'un des rôles des impôts directs locaux de l'EPCI ou des communes membres,

**Considérant** qu'aux termes des articles 1732(b) et 1753 du CGI ne peuvent être admises à participer aux travaux de la commission les personnes :

- Qui à l'occasion de fraudes fiscales ou d'opposition au contrôle fiscal, ont fait l'objet d'une condamnation, prononcée par le Tribunal, à l'une des peines prévues aux articles du CGI,

**Considérant** que ce contrôle sera réalisé par la direction régionale/départementale des finances publiques,

Il est nécessaire d'en désigner les membres.

Le Président propose de retenir la composition suivante :

COMMUNES	Titulaires	Suppléants
ATTICHY	Michel BUREAU	Didier DUPONT
AUTRECHES	Michel POTIER	Yohan HARDY
BERNEUIL SUR AISNE	Etienne FRERE	Michel PYTLAK
BITRY	Franck SUPERBI	Jean-Rémi SZUWALSKI
CHELLES	Christian DEBLOIS	Marie-Rose LARUELLE
COULOISY	Jean-Claude CORMONT	Gérard VINET
COURTIEUX	Nathalie CHEVOT	Guillaume GRAND
CROUTOY	Guillain de FRANCE	Françoise SAUTEREAU-MOREL
CUISE LA MOTTE	Renaud BOURGEOIS	Peggy LEWANDOWSKI
HAUTEFONTAINE	Thierry SARKÖZY	Elisabeth GODARD
JAULZY	Yves LOUBES	Jean-Marie BOUCHEZ
MOULIN SOUS TOUVENT	Anne BROCVIELLE	Emilie PERNA
NAMPCEL	Alain MORIN	Patrice QUENON
PIERREFONDS	Florence DEMOUY	Romain RIBEIRO
RETHONDES	Jean-Jacques LECAT	Jacqueline PERDRIEU
SAINT CREPIN AUX BOIS	Laurent BARGADA	Emmanuel SCHÖPPERLE
SAINT ETIENNE ROILAYE	Amandine ROZIER	Guy MONTIER
SAINT PIERRE LES BITRY	Michaël LEMMENS	Xavier MICHEL
TRACY LE MONT	Jean-Louis GOURDON	Jocelyne BRASSEUR
TROSLY-BREUIL	Pascal PILET	Virginie PARMENTIER

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Approuvé** les délégués de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à la Commission Intercommunale des Impôts Directs, sous réserve des contrôles à effectuer par la direction régionale/départementale des finances publiques,
- **Autorisé** Monsieur Le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	38
Nombre de suffrages exprimés :	38
Pour :	38 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Guillain de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOUCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (38)
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	27 avril 2026

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

